

## CARTON VERT



- Le marché gourmand : un vrai succès, à renouveler,
- Les animations culturelles estivales en continu sur l'année,
- L'intervention des agents, souvent en sous effectifs, qui font leur possible,
- La signalétique très claire et bien en amont de la commune lors de la fête réduisant les gênes : c'était donc possible (merci aux agents),
- La reprise des travaux de la piste cyclable vers le lac de Bidot,
- Le CCAS : une aide supplémentaire aux associations caritatives est décidée.

## DEMOCRATIE ?

« On ne travaille pas avec vous » tels sont les **propos tenus par l'adjointe en charge de la démocratie participative et de la communication, en s'adressant à l'élue de Fonsorbes l'humain d'abord qui refusait la loi du silence face aux souffrances des agents**. Cette dernière s'opposant à l'idée que le temps passant et le fait de se projeter sur des nouveaux projets va permettre de soigner les souffrances, sans avoir à les gérer autrement. Il est ainsi cocasse pour des élus qui prônent la démocratie et le participatif **d'écarter toutes autres oppositions** et personnes ne pensant pas comme eux. Ils veulent une **uniformité des propos et des réactions**. Mais la démocratie, ce n'est pas cela !

## LA PETITE ENFANCE N'EST PAS UNE MARCHANDISE : mise en danger des enfants ?

La Maire de Fonsorbes est aussi la **vice-présidente de la petite enfance** au Muretain Agglo. A ce titre elle a **défendu la gestion des crèches par des prestataires privés**. Elle abandonne la logique de **service public**, qui selon elle : est « **trop coûteuse** », « ne permet pas de recruter et entraîne des contraintes trop lourdes ». Cette **vision est libérale**, déglagée de tout projet humain pour la petite enfance. Après un appel d'offre, c'est la société Babilou qui remporte le marché. À l'écouter, avec eux, tout sera magnifique : la prise en charge des enfants, les tarifs, la situation des salariés... Mais une société internationale telle que Babilou se doit de **dégager des profits** pour ses actionnaires et des marges **aux désavantages des enfants**. Une politique de la petite enfance doit être portée par un projet à destination des enfants et des parents, elle ne peut pas se résumer, comme le dit Mme la Maire, **au mieux disant financier au détriment du bien-être des enfants**. L'Humain et en particulier l'enfance n'ont pas de prix. Nos enfants méritent mieux, méritent le meilleur. C'est pour nous une priorité politique.

L'essai « **Le Prix du berceau. Ce que la privatisation des crèches fait aux enfants** » dénonce la dérive de la gestion des crèches par des grands groupes privés dont Babilou, basée sur une telle recherche de la rentabilité que les services en pâtissent évoquant des mises en danger.

Nous retrouvons la même logique que pour les maisons de retraite.

## CARTON ROUGE



- La **nouvelle étude pour l'aménagement du centre-ville lancée sans prévenir les riverains**, et propriétaires. Il est scandaleux de faire des projets d'urbanismes sans en informer les citoyens.
- Le **marché gourmand : le stationnement et l'accessibilité handicapé à tous les stands** doivent être améliorés. Encore une chute d'une personne âgée, entraînant des blessures à cause d'un câble au sol, comme lors de la première édition, pourquoi ne pas mettre des rampes de protection de câbles ?
- **Pourquoi abattre des arbres, sans étudier d'autres alternatives ?** La majorité se donne bonne conscience en disant qu'ils replanteront, mais cela prendra des années avant de jouer un rôle dans la diminution du réchauffement climatique actuel.

## URBANISME

Lors de son précédent mandat, la majorité nous présente la réalisation du **quartier de Hournes Portenery** comme un projet exemplaire. **Le résultat est loin des illustrations présentées en conseil** pour faire adopter le projet. Le maître d'œuvre, soi-disant un des meilleurs, est décrié aujourd'hui. La commune devait reprendre dans le domaine public ce quartier avant juin 2022, après que toutes les mises en conformité soient faites par le promoteur. Cela devait être vite réglé. A ce jour, rien de nouveau, **aucune reprise n'est évoquée**. Cet été nous avons donc demandé un rendez-vous avec l'adjoint à l'urbanisme pour faire le point sur ce dossier. Nous attendons toujours. Nous **pensons aux habitants qui, depuis trois ans ne voient pas leur dossier avancer**, la majorité ne tenant pas ses engagements alors qu'elle se sert de cette voirie privée pour faire passer des déviations.



## La Gazette Saison 3 Episode 7

Les Amis des  
Forces de  
Gauche

NOVEMBRE 2023

## LA TRIBUNE LIBRE « REFUSEE » DANS LE JOURNAL « LE FONSORBAIS » D'AUTOMNE 2023 !

Chaque groupe d'élus au conseil municipal a droit à un espace dans la publication municipale : c'est la **Tribune Libre**.

Mme la Maire vient une **nouvelle fois** de nous la **supprimer** ! Elle nous reproche d'être diffamatoires. Comme notre position est différente de la leur et que nous souhaitons que toutes les responsabilités soient établies, compris indirectes, ils nous censurent !

Quand les élus de la majorité affirment dans leur tribune que des dysfonctionnements existent depuis des décennies, nous posons la question : comment la majorité ne s'en est-elle pas alors rendue compte plus tôt ? En comparaison, dès que nous avons pris conscience de la gravité des dysfonctionnements, nous avons alerté en commission puis en conseil municipal. Nous continuons à saisir les autorités préfectorales et la justice dès que de nouveaux agents en souffrance nous contactent.

C'est la recherche de la vérité qui nous anime, sans elle, il sera quasi impossible de reconstruire des conditions de travail correctes. Trop d'agents de la commune sont encore en souffrance, et le dire n'est pas mettre de « l'huile sur le feu » mais regarder avec courage la situation.

Vous Trouverez ci-dessous notre tribune, prenez-en **librement** connaissance !

Il y a 1 an déjà, **Magali**, agent de la commune, a mis fin à ses jours, laissant par écrit les souffrances endurées au travail. En février 2022, nous l'avons reçu avec 12 de ses collègues. Ils nous décrivaient l'horreur de leur quotidien professionnel et les douleurs en découlant.

Nous avons déjà alerté en commission et conseil municipal, espérant une prise en compte de ces signaux inquiétants. **Au moins une partie de la situation était connue de la majorité**. Certains de ses élus ont alors minimisé et même nié les faits. Nos relances sont restées quasi vaines. Nous avons, comme la loi en donne le devoir aux élus, saisi les services de l'état : ministère, préfecture, procureur en présentant des faits semblant relever d'infractions et sollicitant leurs interventions. A ce jour, nous restons surpris de l'absence de retours visibles en regard de la gravité de la situation.

Nous ne cautionnons pas ces élus qui veulent régler cette situation dans l'intimité des commissions, sans aucune transparence. Nous déplorons l'absence de remise en cause de la majorité.

Notre positionnement politique est clair : nous ne tolérerons jamais le harcèlement au travail ! (Et ailleurs). **Le Travail est fait pour gagner sa vie, pas pour la perdre. Ce drame aurait pu être évité. Nous n'en voulons pas d'autres**. Nos actions tendent vers ce but.

La famille a saisi la justice. Une enquête judiciaire est en cours. Nous espérons qu'un jugement soit rendu, condamnant les auteurs et responsables directs et indirects de cette tragédie.

Toutes nos pensées vont à la famille ainsi qu'aux agents. Nous leur assurons notre dévouement et notre soutien indéfectibles.

Les élus de Fonsorbes l'Humain d'Abord

## RETOUR SONDAGE SUR MARCHÉ DE PLEIN VENT DE FONSORBES

Un sondage a été effectué en avril et mai auprès des commerçants et clients du marché de plein vent de Fonsorbes. Deux questions étaient posées :

- D'après vous qu'est-ce qui pourrait redynamiser le marché ?
- Etes-vous pour déplacer le marché ?

Les principales remarques sont :

- Le manque de commerçants, de producteurs locaux, de diversité.
- Le manque d'animation (musique, danses, présentation des commerçants..) et d'un lieu de convivialité pour prendre un café ou autre boisson.
- Un manque de visibilité du marché (communication, Panneaux entrée de ville...)
- L'emplacement du marché convient à une très large majorité de clients.

Vous pouvez retrouver la synthèse complète sur notre blog :

<https://fonsorbes.afdgot.fr/2023/10/sondage-marche-de-fonsorbes/>

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à ce sondage.



LE PRIX DU  
BERCEAU

Daphné Gastaldi  
Mathieu Périssé

CE QUE LA PRIVATISATION  
DES CRÈCHES  
FAIT AUX ENFANTS

## COIN SOCIAL : PENSER A FAIRE VOS DEMANDES D'AIDE AU CCAS DE FONSORBES !

Nous nous félicitons que la majorité ait repris l'idée d'une navette municipale, mise en place au mois de septembre, qui était dans notre programme tout comme le BAFA, le micro-crédit et le permis de conduire.

Pour s'inscrire, contactez le CCAS : 05 34 47 59 62

**PERMIS DE CONDUIRE GRATUIT** accordé par le CCAS aux demandeurs d'emploi, aux personnes en réinsertion ou reconversion professionnelle et aux étudiants de plus de 18 ans.

**COUPONS FON'SPORT / CULTURE** un nouveau barème est mis en place pour aider les familles à inscrire leurs enfants durant TOUTE L'ANNEE.



Barème (Quotient Familial CAF 31)	tranche	% prise en charge	Plafond d'aide
de 0 à 400 €	1	80 %	sur reste à charge
de 401 à 600 €	2	50 %	sur reste à charge
de 601 à 800 €	3	25 %	sur reste à charge

Pour les **SENIORS de 65 ans et plus** ; non imposables, le CCAS prend en charge 80% de leur adhésion durant aussi toute l'année.

**BAFA**, les familles qui financent en totalité la formation rencontrent des **difficultés pour trouver des stages**.

Sachant que pour les familles dont le financement du BAFA est pris en charge par le CCAS, la mairie s'occupe de leur trouver le stage ; cela crée de l'**injustice pour les jeunes** dès le début de leur vie professionnelle. **Pourquoi la mairie ne trouve-t-elle pas les stages pour tous les enfants !**

### NAVETTE MUNICIPALE

La navette qui était en place en 2014, avait été **supprimée par cette même majorité**, qui la réinstaura aujourd'hui...

**à la suite de nos demandes répétées... Dommage qu'elle ne soit pas adaptée aux personnes avec fauteuil...**

Le combat continue pour ces dernières... **Nous ne voulons laisser personne au bord de la route !**



## DES PEUPLES EN PERIL :

Des actions terroristes et des crimes de guerre sont encore commis. Malheureusement, dans de nombreux points de notre planète règne ainsi la terreur. Les médias audibles, les classes politiques mettant l'accent sur un ou deux, occultent les autres. Points communs à toutes ces situations, **des peuples sont en souffrance et pire sont décimés** pour des enjeux dont ils n'ont pas la maîtrise. La communauté internationale qui, prise dans des intérêts à court terme, ne prend pas sa place pour faire respecter les règles des **DROITS DE L'HOMME** et la **protection des peuples** malgré les alertes de l'OMS, de l'ONU, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de bien d'autres organisations... **Des enfants, des femmes, des personnes âgées, des journalistes meurent, des hôpitaux et des convois humanitaires sont attaqués, des populations sont privées d'eau et d'électricité et sont affamées.** Cet abandon de l'intérêt général au profit d'enjeux partisans se retrouve à tous les niveaux de nos sociétés.

**Bien trop de nos dirigeants abandonnent les humains !**



## REJETS D'EGOUTS ILLICITES =

### POLLUTION DE NOS RUISSEAUX.

Des habitants nous ont alerté sur des **troupeaux** installés sur le réseau des eaux usées qui se

déversent dans des ruisseaux. Pour la municipalité, c'est parce que les réseaux sont souvent bouchés. Mais ce **système D est formellement interdit à cause des pollutions qui en découlent.** Nous avons donc saisi l'association Eau Secours 31 pour nous aider dans ce nouveau combat. A suivre. Et merci aux habitants lanceurs d'alertes.



## DES NOUVELLES ANTENNES : ETES-VOUS AU COURANT ?

Projet d'installation de nouvelles antennes téléphoniques SFR et FREE. **Quels risques environnementaux et pour la santé, comment réagir si on est hypersensible aux champs électromagnétiques ? Consulter le document fourni à la mairie sur [www.radiofrequences.gouv.fr](http://www.radiofrequences.gouv.fr)**

Un Maire peut demander une **simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques.** Cette simulation doit être **mis à disposition des habitants** au plus tard 10 jours après leur communication au Maire. **Les habitants ont ensuite 3 semaines pour formuler leurs observations** lorsque le Maire ou le président de l'intercommunalité leur ont donné cette possibilité. **Toute personne peut réaliser gratuitement une mesure d'exposition** chez lui ou dans un lieu public (formulaire de demande : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R35088>). **Pour raison de santé publique, nous demandons cette simulation.**



## LA DEMOCRATIE LOCALE MENACEE PAR DES MAIRES AUTOCRATES !

L'enfer que nos 3 élus Fonsorbais d'Humain d'Abord vivent au quotidien n'est pas une exception mais se retrouve malheureusement dans d'autres communes. Preuve en est donnée par la **lettre ouverte au Président de la République et à la Première Ministre** envoyée par Mme Le Monnier, conseillère municipale à Berric (56) et cosignée par **plus de 200 conseillers municipaux venant de toute la France.**

*Tout en apportant un soutien sans réserve aux maires victimes d'agressions et/ou de vexations, de nombreux conseillers municipaux dénoncent aussi ces autres maires, très nombreux, au comportement autoritaire. Ceux-ci prennent des décisions de leur propre chef, engagent l'avenir et les finances de la commune sans consulter leur conseil municipal. Ils agissent comme si la mairie et la ville dont ils sont élus, étaient devenues leur baronnie et les administrés leurs sujets. C'est INACCEPTABLE pour les conseillères et conseillers municipaux tenus à l'écart de la gestion de la commune dont ils (elles) sont aussi les élu(e)s.*

“ Les nouveaux seigneurs ”

Cela ne va pas consoler nos élus, mais cette lettre (extraits ci-dessous) leur permet de se sentir moins seuls et de « reprendre du poil de la bête » pour continuer à porter votre voix et défendre l'Humain et l'Environnement dans notre commune.

**Lisez la suite, c'est ce que vivent nos élus et c'est édifiant !**

“ L'enfer que vivent nos élus ! ”

### Extraits de la lettre ouverte :

« Les maires représentent 7% des élus municipaux. 910 maires ont démissionné depuis le début du mandat, soit 2,6% des maires. Un constat, réel (...)

MAIS.

Nous, les **adjoints et conseillers municipaux**, représentons 93% des élus locaux... Nous nous sommes engagés pour nos concitoyens et nous avons été élus. Nous sommes des **élus de la république**. Mais nous sommes nombreux à avoir le sentiment d'être **les oubliés de la politique** (...) nous souhaitons (...) alerter sur l'urgence de **RÉTABLIR la démocratie locale.**

“ Nous sommes les élus de la république ”

En théorie, les conseillers municipaux ont le droit de s'exprimer sur les affaires soumises à délibération, au cours des débats, et de proposer des amendements aux projets de délibération...

Dans les faits, nous, conseillers municipaux, constatons que **les pouvoirs accordés aux maires**, ainsi que le **non-contrôle de l'application des lois, leur permettent de gouverner seuls.** Et nombreux sont ceux qui abusent de ce pouvoir.

Dans un grand nombre de communes, **des maires inexpérimentés, peu scrupuleux ou grisés par le pouvoir**, se permettent une lecture de la démocratie toute relative qui s'apparente à une **autocratie...**

Elle se caractérise comme suit :

- Les réunions de commissions (...) se cantonnent souvent à une présentation des **décisions déjà actées par l'exécutif.** Quand ces réunions ont lieu.
- Les réunions du conseil municipal (...) ne sont (...) qu'une simple formalité administrative. **Les délibérations soumises aux votes sont déjà actées, non discutables ou modifiables.** Les documents envoyés avec la convocation, dans un délai pas toujours respecté (quand ils sont envoyés) sont trop souvent évasisifs. Les votes des délibérations se font sans réelle connaissance du sujet et les réponses aux questions posées sont inexistantes ou évasives(...) **L'opposition est muselée.** Il n'y a, dans de nombreux conseils municipaux, **aucun débat.** Le vote des délibérations se fait **par allégeance et non par conviction.**

“ Opposition muselée ”

- Si une **délibération paraît suspicieuse** ou clairement illégale, les élus municipaux n'ont que deux possibilités : saisir le contrôle de légalité de la préfecture et/ou déposer un recours devant le tribunal administratif. Les préfectures ne sont pas réactives, certaines ne prennent même pas la peine de répondre. Le recours au tribunal administratif est bien souvent un chemin de croix. Le **maire** (...) peut se défendre avec le **soutien d'avocats** et **sans engager ses deniers personnels**, contrairement au **simple conseiller** (...) qui doit engager les **procédures** à ses frais.
- En tant que conseillers municipaux, nous n'avons aucun moyen ou canal pour communiquer. En effet le maire a la main sur les supports de communication communaux (...) Et si nous osons nous exprimer par nos propres moyens, nous risquons à chaque prise de parole, **une plainte pour diffamation**, et, cela, même si nos propos n'ont rien de diffamatoire.

Les autorités, frileuses, n'instruisent que très rarement nos plaintes. Seules celles des maires sont prises au sérieux... (...) La majorité des démissionnaires ne démissionnent pas « pour raisons personnelles » mais bien parce qu'ils ont pris conscience de leur « inutilité » et surtout de l'impossibilité de dialoguer, de partager et d'échanger au sein du conseil municipal...

**En 2020, 106 communes se retrouvaient sans candidats aux élections municipales.**

Si rien n'est fait pour redonner goût au mandat communal, ce chiffre risque d'être bien plus élevé en 2026.

Nous avons, par notre pluralité, une importance. Celle de **représenter nos concitoyens.** Nous sommes encore nombreux à tenir, parfois au prix de notre santé et notre vie familiale. **Il devient urgent de nous entendre. Sans conseillers municipaux, un maire ne peut séger. »**

L'intégralité de cette lettre ouverte est disponible sur [Democratie locale : les conseillers municipaux, oubliés de la politique | Le Club \(mediapart.fr\)](http://Democratie locale : les conseillers municipaux, oubliés de la politique | Le Club (mediapart.fr)) et sur le blog d'Humain d'Abord.

